

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Investissements responsables

La place portuaire rochelaise est incontestablement en mouvement en ce début d'année avec des ambitions claires : préserver voire améliorer la compétitivité et la valeur ajoutée sur le territoire tout en limitant significativement l'impact des activités sur l'environnement.

La mise en service du nouveau terminal céréalier de Chef de Baie, opéré par Socomac Groupe Soufflet en partenariat avec Bolloré Ports, est un parfait exemple de cette ambition. Ces nouvelles installations, qui répondent à un besoin d'amélioration de la logistique et de la qualité des produits exportés, sont dotées d'équipements particulièrement performants d'un point de vue environnemental : aspiration des poussières, réduction de la consommation d'énergie, acheminement par transport ferroviaire... Ainsi qu'une diminution importante du brouettage par camions, point commun avec les nouveaux hangars d'EVA sur l'Anse Saint-Marc. L'ambition de transition écologique et énergétique est aussi au cœur du projet de « territoire zéro carbone » porté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et auquel Port Atlantique La Rochelle contribue activement.

Le projet « Port Horizon 2025 », qui vient de faire l'objet d'une concertation publique préalable, répond également à la même finalité. Anticiper les évolutions nécessaires au travers d'investissements responsables et tournés vers les filières de demain.

FILIERE CROISIÈRES

2018 : haut de gamme au programme !

Les escales de paquebots à Port Atlantique La Rochelle retrouvent pour cette nouvelle saison leur rythme de croisière.



Le Queen Victoria, 1^{ère} escale
de la saison 2018

Haut lieu des échanges entre professionnels de la filière croisières à l'échelle internationale, le salon Seatrade Croisière Global s'est tenu du 6 au 8 mars à Fort Lauderdale (États-Unis). Anthony Vélot, directeur Marketing et Patrimoine au Port, et Marie Guégan, coordinatrice Croisières, ont noué des contacts avec les compagnies pour promouvoir la destination La Rochelle et les inciter à se positionner pour les années à venir. Parmi les acteurs rencontrés figure la compagnie MSC qui engage la construction d'un nouveau paquebot quasiment tous les ans jusqu'en 2026 pour répondre au développement du marché, avec des unités de 4 000 à 5 500 passagers. Figurent aussi les compagnies Disney et Virgin qui ont chacune deux navires de 2 500 passagers en livraison pour 2021 et 2022. Les contacts ont également été à l'ordre du jour avec les tours opérateurs pour innover en matière d'excursions en réponse aux attentes des passagers.

Pour l'heure, la saison croisières 2018 est belle et bien une réalité. Première escale de paquebot pour cette année : le 10 avril avec le *Queen Victoria* de la prestigieuse compagnie Cunard qui reviendra à La Rochelle le 26 juin avec un second navire, le *Queen Elizabeth*. « La précédente escale de Cunard dans notre Port remonte à 2007 avec le *Queen Elizabeth 2* », rappelle Marie Guégan. Ce paquebot est sorti de la flotte de la compagnie en 2008 au terme de quarante

années de navigation, désarmé pour devenir un hôtel flottant à Dubaï (Émirats arabes unis).

Les années 2000, c'est à cette période que Cunard a rejoint le groupe américain Carnival qui compte aussi la compagnie P&O Cruises laquelle a fait les beaux jours de la saison croisières 2017 à La Rochelle avec pas moins de onze escales à elle seule. Si cette saison précédente a été exceptionnelle tant en nombre d'escales (39) qu'en nombre de passagers (49 000), 2018 marque un retour à la moyenne enregistrée au cours des dernières années avec 27 escales et 27 000 passagers. « P&O nous réserve cette année ses plus grosses unités car nous sommes le seul Port de la façade atlantique à pouvoir les accueillir. Le *Britannia*, 330 mètres de long, pour deux escales et le *Ventura*, 289 mètres, pour une escale ».

Le marqueur de la saison 2018, c'est la proportion importante de passagers américains et le caractère haut de gamme des paquebots en escale. Le *Marina* et le *Nautica* (compagnie Oceania Croisiers) occupent ce créneau tout comme de nombreuses autres unités de plus petites compagnies, à l'instar de Windstar Croisiers et Seabourn. Le *Seabourn Ovation*, appartenant à cette dernière, fera escale le 2 juin avec ses 600 passagers. Il s'agit du dernier fleuron de la compagnie, tout juste sorti des chantiers italiens Fincantieri.

À retenir

7 M€

Le coût du hangar nouvelle génération en cours de construction à l'Anse Saint-Marc 1.

1 715

Le nombre d'emplois salariés générés par le Port sur le territoire de la CdA.

6 000

Le nombre de mouettes mélanocéphales recensées sur le Port.



SOCOMAC GROUPE SOUFFLET

Le nouveau silo de Chef de Baie en service



Ce nouvel outil, implanté bord à quai sur le terminal de Chef de Baie, a été inauguré le 23 mars. Il permet à Socomac Groupe Soufflet de disposer d'une capacité de stockage supplémentaire de 63 000 tonnes au terme d'un investissement de 32 millions d'euros.



MM. Puyrazat, Hautier, Fountaine, Soufflet fils et père lors de l'inauguration du silo le 23 mars 2018

Engagée fin août 2016, la construction du silo de Chef de Baie répond à l'objectif de développer en qualité et en quantité les activités du Groupe à l'export. Un Groupe qui entend poursuivre la valorisation de la production céréalière française vers des marchés comme ceux de l'Afrique et du Moyen-Orient qui représentent près de 45 % des échanges de blé dans le monde.

Plus performant, ce nouveau site dispose de trois postes de réception d'une capacité de 9 000 tonnes par jour. Il est relié à un portique de chargement de 1 200 tonnes par heure, en service 24h/24, opéré par Bolloré Ports. L'ensemble permettra de charger

24 000 tonnes par jour contre 15 000 tonnes précédemment.

Le nouveau silo a également été conçu pour optimiser toute la chaîne logistique. Jusqu'à présent situées à près d'un kilomètre du quai, les installations portuaires du Groupe nécessitaient la mise en place de brouettage pour charger les céréales, soit environ 50 000 acheminements par camion par an. Implanté bord à quai, le nouveau silo permet des gains de productivité et la suppression des deux tiers du brouettage avec en parallèle un développement du fret ferroviaire. Au-delà du brouettage et de l'amélioration du bilan carbone sur

le site, le silo s'intègre dans la démarche RSE du Groupe : il dispose d'équipements spécifiques pour réduire la consommation d'énergie et améliorer la collecte des eaux de voirie. Conscient des enjeux sociétaux, l'opérateur a également mis en place un système de nettoyage du grain et d'aspiration de la poussière pour préserver la qualité de l'air. Le poste de chargement comporte ainsi un équipement d'aspiration et de filtrage qui réduit les poussières pendant le chargement. Les circuits de réception, ferroviaires et routiers, sont quant à eux dotés d'un système d'aspiration composé de trente-deux filtres.

BOLLORÉ PORTS

Mathieu Bazot, responsable commercial et logistique

Mathieu Bazot (à gauche), aux côtés de Jean-Philippe Cocherel



En poste depuis le mois d'octobre dernier, Mathieu Bazot fait partie de la garde rapprochée de Sylvie Sarzynski, directrice de l'agence rochelaise Bolloré Ports, aux côtés de Jean-Philippe Cocherel, récemment nommé responsable des opérations.

Le *curriculum vitae* de Mathieu Bazot a sans aucun doute pesé dans son recrutement. Ses différentes expériences l'ont à chaque fois amené à proposer des solutions logistiques complètes à ses clients. Il a débuté sa carrière au Chili pour l'opérateur SDV (aujourd'hui rebaptisé Bolloré Logistics) avant de la poursuivre en Espagne pour des transitaires locaux, à Barcelone et Madrid, dans le secteur maritime et aérien. Il a également exercé en Irlande dans le multimodal.

Ses missions au sein de l'agence Bolloré Ports de La Rochelle reposent sur la fidélisation des clients et la prospection de nouveaux marchés et aussi sur l'optimisation du département transit.

A 36 ans, Mathieu Bazot est originaire de Saint-Laurent-de-Céris (Charente) et titulaire d'une maîtrise en commerce international obtenue à Bordeaux.

EVA

8 millions d'euros investis à l'Anse Saint-Marc



Entre la construction d'un nouveau hangar à l'Anse Saint-Marc 1 et le transfert à l'Anse Saint-Marc 2 de cinq hangars précédemment implantés à La Repentie, à l'extérieur du Port, l'opérateur Eva va disposer sur site de près de 25 000 m² de surfaces de stockage.

Depuis la fin mars, trois des cinq hangars de La Repentie sont déjà opérationnels à l'Anse Saint-Marc 2. Les deux autres le seront prochainement. « Cette opération de transfert qui s'élève à près de 1 million d'euros, note Francis Grimaud, directeur d'Eva, nous permet de recentrer notre exploitation en améliorant nos flux logistiques par une réduction des distances de brouettage. Elle a fait l'objet d'un permis de construire et d'une autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Les 14 700 m² de stockage bientôt disponibles sur site sont destinés à l'alimentation animale, aux engrais et tout type de produits vrac, à disposition du Groupe Sica Atlantique et de Fast Groupe Maritime Kuhn, les deux actionnaires d'Eva ».

À l'Anse Saint-Marc 1, la construction du hangar baptisé Saint-Marin a démarré en début d'année. La première phase, toujours en cours, consiste à réaliser

les fondations par la pose de pieux à 16 mètres de profondeur. L'achèvement de ce bâtiment développé sur 10 000 m² est prévu au troisième trimestre pour une mise en service dans la foulée. Relié à la bande transporteuse du quai de l'Anse Saint-Marc 1 par un convoyeur entièrement capoté, il offrira une capacité de stockage de 50 000 tonnes dédiée à l'alimentation animale. D'un coût de 7 millions d'euros, il permet par sa conception de répartir les différents produits en fonction de leurs origines et de leurs propriétaires, sans les mélanger. « Saint-Marin est doté d'innovations technologiques pour être plus sûr, plus propre et plus performant : une thermographie automatisée permet un suivi précis de la température des marchandises et un sas évite l'entrée des volatiles lors du chargement des camions ». Autre innovation, en projet celle-ci, la récupération des eaux de pluie via des collecteurs connectés à la toiture pour faire profiter la place portuaire d'une précieuse ressource.

Transfert en cours des cinq hangars sur l'Anse Saint-Marc 2



1^{ère} phase de construction pour le hangar Saint-Marin



PORT HORIZON 2025

Des échanges constructifs



L'exposition « Port Horizon 2025 » dans le hall de la Maison du Port a reçu plus de 150 visiteurs

La concertation publique autour du projet d'aménagement « Port Horizon 2025 » s'est déroulée du 1^{er} février au 18 mars avec un objectif : recueillir les avis et contributions du public pour enrichir le projet et ses modalités de réalisation, selon une démarche encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Adaptation du terminal de Chef de Baie, création d'une structure d'accostage pour l'Anse Saint-Marc, aménagement de la plateforme de La Repentie, approfondissement des accès nautiques, quatre opérations au cœur du dispositif d'information déployé par le Port pendant un mois et demi. Dès l'ouverture de la période de concertation « Port Horizon 2025 », les documents dématérialisés expliquant le projet ont été mis en ligne sur le site Internet du Port. Sur ces pages dédiées, possibilité était donnée à tout un chacun de poser des questions, consulter les réponses déjà formulées et apporter des contributions. La réunion publique, organisée le 7 février à l'Espace Encan, a permis d'expliquer le projet et d'en débattre avec plus de cent participants. L'exposition « Port Horizon

2025 » a présenté le projet pendant toute la durée de la concertation, en simultanée à la mairie de Rivedoux, dans le hall de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et à la Maison du Port. Dans ces trois lieux, un temps de rencontre a permis aux responsables du Port de répondre aux sollicitations du public en présence des garants de la CNDP, attentifs à la qualité et à l'accessibilité des informations.

En amont et en parallèle à la concertation publique, trois réunions ont été organisées par le Port avec les parties prenantes associées, composées de représentants d'associations, des services de l'Etat, des collectivités et de la place portuaire. En ligne de mire : la définition des impacts potentiels du projet d'aménagement et la définition de pistes visant à les réduire. Parmi les thèmes examinés : l'immersion des sédiments de dragage, la maîtrise du chantier de déroctage, la préservation de la biodiversité, la qualité des eaux, la circulation et le report modal.

À la mi-avril, la Commission Nationale du Débat Public remettra son bilan relatif au déroulement de la concertation, intégrant une synthèse des remarques du public, qui permettra au Port d'améliorer le projet.

TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION

Le territoire rochelais parmi les lauréats



Le Premier ministre a annoncé le 4 janvier dernier la liste des 24 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts de l'action « Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) ». Le consortium réunissant la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Ville, l'Université, Atlantech et Port Atlantique La Rochelle fait partie des lauréats de la première phase.

L'action « Territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA) est dotée de 450 M€ sur 10 ans, dont 150 M€ de subventions et 300 M€ de fonds propres. Elle a pour objectif final de sélectionner et accompagner 10 territoires dans les étapes clés d'un projet de transformation ambitieux et fédérateur, en lien avec la qualité de vie des habitants et la durabilité du territoire.

La première phase, un appel à manifestation d'intérêts, a été lancée en 2017. Dès cette année, le consortium rochelais et chacun des 23 autres lauréats bénéficient d'un accompagnement et d'un appui financier pouvant aller jusqu'à 400 000 €. Ce soutien doit permettre d'affiner le projet et de finaliser le dossier de candidature pour fin 2018.

L'ambition de l'équipe rochelaise est de devenir le « premier territoire urbain littoral français zéro carbone »*. D'ores et déjà, les membres du consortium se mobilisent autour de cette candidature. Un succès amènerait un soutien financier significatif et serait un formidable accélérateur de la transition écologique porté par la Communauté d'Agglomération avec les acteurs du territoire.

* Territoire qui stocke autant de CO₂ qu'il en émet.

GOUVERNANCE

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU PORT

Thierry Hautier élu Président

Thierry Hautier a été élu Président du Conseil de Surveillance à l'unanimité lors de la séance du 15 mars.

Vice-Président de ce Conseil depuis huit ans, Thierry Hautier assurait l'intérim de la présidence depuis le décès de Xavier Beulin. Il connaît bien les rouages de l'autorité portuaire rochelaise d'autant que de février 2008 à janvier 2009 il occupait la fonction de Président du Conseil d'Administration du Port, alors sous statut de port autonome. Thierry Hautier est par ailleurs Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle.



MAISON DU PORT Une nouvelle exposition

Jusqu'au 30 avril, James Poniard propose son exposition « Cargos » dans le hall de la Maison du Port : neuf tableaux peints d'après les ambiances qu'il a saisies sur les quais de Port Atlantique La Rochelle au fil des saisons, fasciné par les disproportions entre l'humain et les volumes des bateaux.

Maison du Port - 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle.
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.



Fabien Mercier en observation sur le Port

Fabien Mercier, responsable de projets à la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Bien connue pour les programmes d'éducation à l'environnement qu'elle développe de la maternelle à l'université, la LPO joue aussi un rôle majeur dans la réalisation d'études en faveur de la biodiversité et d'actions pour la préservation d'espèces et d'espaces. Depuis 2011, Fabien Mercier et son équipe effectuent des inventaires ornithologiques sur le Port, un précieux outil pour mesurer la qualité écologique du site. Ces interventions sont complétées par les conseils qu'apportent les techniciens de la LPO en matière d'aménagements.

Quelques semaines avant le printemps, Fabien Mercier a remis à Port Atlantique La Rochelle le bilan de l'inventaire ornithologique effectué en 2017 dans l'enceinte portuaire. Un travail que la Ligue pour la Protection des Oiseaux réalise depuis 2011. « Il y a six ans, nous avons proposé cet inventaire au Port de façon à concilier biodiversité et aménagements portuaires, indique Fabien Mercier. Le Port représente un espace littoral intéressant réparti sur près de 300 hectares, avec des spécificités que l'on ne trouve pas ailleurs ». Cet inventaire repose sur un double suivi, celui des oiseaux nicheurs qui se reproduisent sur site et celui de la Mouette mélanocéphale. « Pour les oiseaux nicheurs, notre périmètre d'observation se fait à partir de dix points d'écoute sur le site portuaire ». Et il s'agit d'un véritable travail d'écoute, à l'oreille, l'une des principales qualités d'un ornithologue. Fabien Mercier est capable de reconnaître à leur chant une centaine d'oiseaux d'Europe de l'Ouest. « Le chant est lié à la période de reproduction, au printemps. En hiver, ils crient ». En complément de l'observation auditive, il y a la reconnaissance visuelle des différentes espèces, en fonction de leur vol. « Ces points d'écoute ont permis de recenser quarante-deux espèces en 2017. Mais toutes ne sont pas considérées comme nicheuses sur le site. Certaines sont en halte migratoire, comme le Grèbe huppé ou l'Alouette lulu. D'autres se reproduisent en périphérie du site et y viennent pour s'alimenter et se reposer ».

En couplant les points d'écoute avec plusieurs passages de prospection de début mars à juillet, ce sont trente-trois espèces qui ont été identifiées comme se reproduisant dans le périmètre du Port. « D'un point de vue ornithologique, les espèces nicheuses remarquables inventoriées en 2011 (Linotte mélodieuse, Fauvette grisette, Traquet motteux, Petit gravelot et Cochevis huppé) sont toujours présentes sur le site. Un couple de Gravelot à collier interrompu s'est reproduit à La Repentie. C'est le premier cas de nidification certain à La Rochelle mentionné depuis au moins 2000 ».

Pour favoriser la présence et la nidification de ces oiseaux cavernicoles, la LPO a dès 2013 préconisé aux services du

Port d'installer des nichoirs spécifiques. Une préconisation suivie d'effet puisque les oiseaux ciblés ont adopté ces nouveaux habitats.

Concernant le suivi de la Mouette mélanocéphale, Fabien Mercier et son équipe interviennent aussi depuis sept ans sur le Port : « En 2011, nous avons localisé un dortoir hivernal au niveau de la zone d'évitage de Chef de Baie. Depuis la digue, nous effectuons un comptage de mi-novembre à mi-mars avec jumelles et longue-vue, sur une période allant de 1h30 avant le coucher du soleil à 30 minutes après le coucher du soleil, de ces oiseaux marins qui se regroupent à la surface de l'eau. Cet hiver, nous avons connu des records de fréquentation avec jusqu'à 6 000 individus un soir de tempête, regroupant probablement l'ensemble des mouettes mélanocéphales des Pertuis charentais venues à s'abriter pour la nuit ». Comme de nombreux autres oiseaux, la Mouette mélanocéphale fait l'objet d'études par le baguage. À l'instar d'autres ornithologues aux quatre coins du monde, Fabien Mercier dispose d'une autorisation de capture pour baguer les oiseaux : « Les oiseaux sont équipés d'une bague métallique très légère avec un code unique pour chaque individu. Cela permet ensuite de suivre les déplacements, les tendances d'évolution de ces espèces et de mieux les comprendre ».

La méthode de travail qui est celle de la LPO dans l'enceinte portuaire se retrouve sur d'autres sites : les études et les conseils pour la protection d'espèces ou d'espaces. « Nous intervenons par exemple sur le projet d'aménagement d'une carrière d'extraction de granulats à Grézac, dans le sud du département. Nous travaillons aussi avec les collectivités afin que les aménagements soient le moins impactant possible sur la biodiversité. C'est le cas avec la CdA de La Rochelle pour le futur éco-quartier de Bongraine. Le virage est amorcé depuis quelques années : la réflexion s'engage très en amont pour que la prise en compte de la biodiversité fasse partie du cahier des charges des aménageurs. Cela permet par exemple d'intégrer au bâti dès sa conception, des nichoirs, une toiture ou une façade végétalisée ».

ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE Le poids du Port

L'INSEE Nouvelle-Aquitaine a livré en début d'année une étude sur les retombées socio-économiques directes de Port Atlantique La Rochelle sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Il en ressort qu'à fin 2015, le Port génère 1 715 emplois salariés sur ce territoire dont 655 sont directement liés à l'activité maritime. À ces derniers, s'ajoutent 1 060 emplois dans les domaines industriels, commerciaux, de services, de supports ou de transports terrestres. Sur l'année 2015, l'ensemble de ces 133 établissements présents au sein de la Communauté d'Agglomération dégage une richesse de 108 millions d'euros.

Pour consulter l'intégralité de l'étude : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3311823>



L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle
141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directeur de la Publication :
Michel Puyrazat.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédits Photos : Thierry Rambaud,
Julien Chauvet, Cunard, Julien Gonin,
Frédéric Le Lan - CDA La Rochelle.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLESFR

Impression : Korus.

